



**ORPI Renaissance**

5 place de la Mairie  
78240 CHAMBOURCY  
Tél. 01 30 06 00 19  
[renaissance@orpi.com](mailto:renaissance@orpi.com)  
<http://www.orpi.com/renaissance>

**Barème en vigueur à compter du 25 avril 2025**

**BARÈME D'HONORAIRES PRESTATIONS VENTES**

Honoraires de négociation portant sur des immeubles à usage commercial et/ou professionnel ou d'habitation, sur les terrains et sur les commerces (cession de bail, fonds).

(T.V.A. au taux de 20 % comprise)

Honoraires à la charge acquéreur

Prix de vente T.T.C.	Pourcentage T.T.C. des honoraires maximum
De 0 € à 25.000 €	15 %
De 25.001 € à 50.000 €	13 %
De 50.001 € à 100.000 €	10 %
De 100.001 € à 200.000 €	de 6 % à 8 %
De 200.001 € à 600.000 €	de 5 % à 7 %
De 600.001 € à Et plus	5 %

**BAREME D'HONORAIRES PRESTATIONS LOCATIONS**

Locaux à usage d'habitation

Base de calcul pour les honoraires :

Surface habitable du bien x le prix de la zone concernée défini ci-dessous

	Part Bailleur	Part Locataire
Honoraires d'entremise et de négociation	Forfait 250 €	0 €
Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail		
• Zone très tendue	12 €/m <sup>2</sup>	12 €/m <sup>2</sup>
• Zone tendue	10 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>
• Autre zone	8 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée	3 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>

Locaux à usage de stationnement (box et/ou parking)

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction bail et état des lieux

3 fois le montant du loyer hors charges pour le Bailleur

3 fois le montant du loyer hors charges pour le Locataire

Locaux à usage commercial et/ou professionnel

Bail commercial et professionnel : 30 % HT du montant des loyers cumulés de la première année à la charge du locataire

**N.B : La remise d'une note est obligatoire. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**